



**COMITE SYNDICAL**  
**JEUDI 7 JUILLET 2022**  
**18H30**

**COMPTE-RENDU**

**sivalor**  
AIN ■ HAUTE-SAVOIE

*Accélérateur de valorisation !*

Le Comité Syndical du SIVALOR, dûment convoqué le 1<sup>er</sup> juillet 2022, s'est réuni en session, en son siège social à Valsershône, le jeudi 7 juillet 2022, à 18h30, sous la présidence de Serge RONZON.

**Membres présents :**

MMES DUBARE, DULLAART, MEYNET, REMILLON, VIVIAND, PHILIPPOT

MM MUNIER, ALLIOD, CHANEL, THOMASSET, SUSINI, COMTET, RAVOT, VAILLOUD, GEORGES, LAVERRIERE, ARNOULD, DUJOURD'HUI

**Membres ayant donné procuration :**

M CLERC à M GEORGES

M SOULAT à M RONZON

MME LASSUS à MME VIVIAND

**Membres absents excusés :**

MMES LAVOREL, BILLOT, PLAGNAT

MM PRUDHOMME, VAREYON, ROPHILLE, SAUGE, SAUVAGET, BOSSON

**Membres absents :**

MMES LOUBET, RALL, SERRE, ROSSAT-MIGNOD, VEYRAT, DE GRASSET, VIBERT

MM DUBOUT, MASSON, BOTTERI, DUTOIT, VELLUT, BOLLIET, BELMAS, BONNET, ROLLAND, TRANCHANT, CHENEVAL

Par application des articles L. 5211-1 et L. 5211-2 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les dispositions de ce Code relatives au conseil municipal, ainsi qu'au maire et aux adjoints, sont applicables aux établissements publics de coopération intercommunale, au Président et aux membres de l'organe délibérant. Conformément à l'article L. 2121-15 du CGCT, il convient, lors de la tenue du Comité Syndical, de désigner un secrétaire de séance.

Monsieur le Président propose Monsieur Michel CHANEL, conseiller délégué Etudes et Travaux de l'UVE, qui est désigné comme tel par l'assemblée.

**I. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU COMITE SYNDICAL DU 24 MARS 2022**

Le Comité Syndical approuve, à l'unanimité, le compte-rendu de la séance du 24 mars 2022, *joint en annexe*.

## JURIDIQUE

### II. PRESENTATION DES DELIBERATIONS ET ACTES SIGNES EN VERTU DES DELEGATIONS DE FONCTION ACCORDEES RESPECTIVEMENT AU BUREAU ET AU PRESIDENT

#### *Présentée par Monsieur Le Président*

Il est porté à la connaissance du Comité Syndical l'ensemble des délibérations et actes signés depuis la date de convocation au dernier Comité du 24 mars 2022, soit le 18 mars 2022, jusqu'à la date de la convocation du présent Comité le 1<sup>er</sup> juillet 2022 (*Voir document annexé à la convocation*), en vertu des délégations de fonction du Comité Syndical au Bureau et au Président qui leur ont été accordées par délibération n°20C27 du Comité en date du 24 septembre 2020.

## COMMUNICATION ANIMATION

### III. ANNEMASSE AGGLOMERATION ET COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS ROCHOIS – REVERSEMENT DES SOUTIENS DE CITEO AUX AMBASSEDEURS DU TRI

#### *Délibération n°22C31 présentée par Marianne DUBARE, Vice-présidente en charge de la Communication et de l'Animation*

Madame DUBARE rappelle le contrat Action Et Performance que le SIDEFAGE a passé avec CITEO pour la période 2018-2022.

Ce dernier prévoit des soutiens financiers pour l'action de sensibilisation auprès des citoyens, dont un soutien forfaitaire de 4 000 € par ambassadeur de tri, dans certaines conditions.

Le point VI et l'annexe 5 du règlement d'intervention du SIDEFAGE prévoit le reversement de ces soutiens aux adhérents portant eux-mêmes des ambassadeurs de tri en supplément de ceux du SIDEFAGE.

CITEO ayant validé la déclaration de sensibilisation 2021 effectuée par le SIDEFAGE, portant sur 9 postes SIDEFAGE, auxquels s'ajoutent 7 postes portés par nos adhérents, il convient de reverser les soutiens prévus pour ces 7 ADT répartis comme suit : 6 pour Annemasse Agglomération et 1 pour la CC du Pays Rochois.

Madame la Vice-présidente propose ainsi au Comité Syndical de reverser les soutiens CITEO comme ci-après, soit :

- 24 000 € à la CA Annemasse-Les-Voirons
- 4 000 € à la CC du Pays Rochois

COLLECTIVITES CONCERNEES	NOMBRE DE POSTES DECLARES	NOMBRE DE POSTES RETENUS	PRECISIONS	CALCULS
ANNEMASSE - LES VOIRONS AGGLOMERATION	6	6	Emmanuelle CLEEMANN Mathilde GLETTY Kévin TARAVEL Eva PIERDON Solène LEHERICEY Saana GHAZI	6 x 4 000 euros = 24 000 euros
CC DU PAYS ROCHOIS	1	1	Sylvie BURNIER	1 x 4 000 = 4 000 euros
TOTAL	7	7		28 000 euros

**Le Comité Syndical a approuvé, à l'unanimité, le reversement des sommes afférentes aux ambassadeurs du tri à Annemasse – Les Voirons Agglomération et à la Communauté de Communes du Pays Rochois, comme détaillé ci-dessus.**

**IV. TELETRANSMISSION DES ACTES DE COMMANDE PUBLIQUE – AVENANT N°2 A LA CONVENTION @CTES PASSEE AVEC LA PREFECTURE DE L'AIN**

***Délibération n°22C32 présentée par Monsieur le Président***

Monsieur le Président expose qu'une convention a été établie entre le préfet de l'Ain et le SIDEFAGE pour la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité en date du 06 janvier 2012 permettant la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité, à l'exception des actes de commande publique, ainsi que la délibération n°18C37 du Comité syndical en date du 20 décembre 2018 autorisant la signature de l'avenant n°1 à la Convention précitée permettant le changement de prestataire DOCAPOST FAST.

Aujourd'hui, dans la continuité de la réforme du droit de la commande publique, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2016, la Préfecture de l'Ain fait connaître la possibilité ouverte aux collectivités volontaires de transmission au représentant de l'Etat des actes de la commande publique et de tous les documents de procédure y afférents par voie dématérialisée, via l'application @CTES.

C'est ainsi qu'il est proposé au Comité syndical d'autoriser le Président à signer l'avenant n°2 à la convention de télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité, qui sera communiqué par les services de Préfecture à réception de la délibération.

Ce dispositif devrait prendre effet au 1<sup>er</sup> octobre 2022.

**Le Comité Syndical a autorisé, à l'unanimité, la signature de l'avenant n°2 à la convention @CTES, en vue de la télétransmission des actes de la commande publique au contrôle de légalité.**

**V. REGULARISATION DES FRAIS DE DEPLACEMENT DES ELUS ET DES AGENTS DESIGNES – MANDAT SPECIAL DONNE POUR LES ASSISES EUROPEENNES DE LA TRANSITION ENERGETIQUE ET LE SEMINAIRE DES COLLECTIVITES NORSKE SKOG**

***Arrivée de Monsieur Daniel MASSON à 18h21.***

***Délibération n°22C33 présentée par Dominique PHILIPPOT, Vice-présidente en charge du Transfert***

Est rappelée la demande de Monsieur le Trésorier de délibération du Comité syndical, formulée par courriel en date du 22 novembre 2021, pour les déplacements d'élus et d'agents.

Considérant que le CGCT reconnaît aux élus du comité syndical le droit au remboursement des frais que nécessite l'exécution des mandats spéciaux qui peuvent leur être confiés lorsqu'ils ont lieu hors du territoire du Syndicat, et qu'ils peuvent être remboursés sur la base de frais réels et sur présentation d'un état des frais.

Considérant les déplacements suivants, effectués par les élus et personnels désignés par Monsieur le Président et pour lesquels les frais imputables ont été payés sur la régie d'avance :

- Assises européennes de la transition énergétique de Genève à Palexpo du 31 mai au 02 juin 2022 : déplacement de Madame Marianne DUBARE, Vice-présidente déléguée à la Communication et à l'animation ;
- Séminaire des collectivités sur le papier/carton/bois B organisé par Norske Skog à Golbey Epinal du 29 au 30 juin 2022 : déplacement de Monsieur le Président et de Madame Aglaë PETIT, Directrice générale des services.

**A l'unanimité, le Comité Syndical a accordé un mandat spécial aux élus et agents désignés pour les déplacements ci-dessus et autorisé le remboursement des frais de transport, hébergement, et restauration afférents à ces déplacements, sur la base des frais réels engagés.**

## VI- QUESTIONS DIVERSES

### Valorisation énergétique / Transfert

1. Point de situation sur le nouveau système de traitement des fumées de l'Unité de valorisation énergétique (UVE) de Valserhône

*Rapporteur : Président*

Monsieur le Président expose que l'unité de valorisation énergétique fonctionne, malgré le point technique connu qui reste à solutionner : celui de la boucle d'eau surchauffée, pour lequel une étude est en cours de réalisation par le bureau d'étude INGEVALOR.

Les travaux seront immanquablement pris en charge par le Syndicat.

Suite au référé déposé près du Tribunal Administratif de Lyon, Monsieur le Président expose qu'une première réunion d'expertise a eu lieu le 15 juin dernier, en présence des différentes parties : l'entreprise HZI titulaire du marché, SET FAUCIGNY GENEVOIS en sa qualité d'exploitant de l'U.V.E., et le SIVALOR.

Il rappelle que l'objectif de cette démarche était la nomination d'un expert technique en capacité de pointer, en toute indépendance, les défaillances et responsabilités.

Il expose que Monsieur l'expert désigné s'est montré très attentif et a su très rapidement appréhender ce dossier à la fois complexe et technique.

La prochaine réunion d'expertise se tiendra le 14 septembre 2022.

*Madame DULLAART interroge sur les qualités de l'avocat du SIVALOR.*

*Monsieur le Président expose que notre conseil est très investi, et démontre une appétence forte en matière de technique. Il dit lui accorder toute sa confiance.*

*Madame DULLAART demande si l'entreprise HZI a un passif connu.*

*Monsieur le Président répond par la négative.*

Monsieur le Président complète son exposé détaillé en précisant que s'agissant des paramètres en sortie de cheminée, les résultats sont très bons, notamment sur les NOX et les dioxines.

2. Retour sur la réunion de la Commission de suivi de site (CCS) de l'UVE du 1<sup>er</sup> juillet 2022

Monsieur le Président, après avoir rappelé l'objet de cette réunion annuelle, en expose les grandes lignes et se dit satisfait de son déroulé.

### 3. Vente d'électricité sur le marché libre de l'énergie

Monsieur le Président expose que le prix de vente de l'électricité sur le marché régulé est de 65 euros le MWh en moyenne lissé sur l'année en date de fin 2021.

Or, les prix se sont envolés. En effet, le Marché dérégulé de l'électricité présente depuis l'automne 2021 des niveaux de prix significativement supérieurs, rendant une résiliation anticipée du contrat d'obligation d'achat conclu avec EDF financièrement intéressante pour les parties, d'autant qu'EDF a confirmé l'absence d'indemnité de résiliation.

Le SIVALOR a alors eu l'opportunité de sortir de ce marché régulé pour passer sur le marché libre de l'électricité. C'est ainsi, qu'après avoir recueilli l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres, un avenant n°19 au marché d'exploitation n°12SD12 passé avec la société SET FAUCIGNY GENEVOIS va être conclu afin de définir les conséquences de ce nouveau dispositif, notamment sur la clause d'intéressement du SIVALOR aux recettes électriques.

C'est ainsi que les parties ont convenu de la nouvelle répartition suivante de l'intéressement électrique : 60% pour le SIVALOR, 40% pour la SET FAUCIGNY GENEVOIS, au terme d'une négociation avec notre opérateur.

*Monsieur RAVOT demande la date de prise d'effet de ce nouveau dispositif.*

*Monsieur le Président expose que ce sera à compter du mois d'août 2022.*

*Monsieur MASSON demande si nous avons un ordre d'idée des recettes attendues.*

*Monsieur le Président indique que les projections sont difficiles à réaliser compte-tenu du marché spots très fluctuant, et qu'il faut patienter jusqu'à la fin de l'année pour y voir plus clair.*

### 4. Information sur l'attribution du marché d'enlèvement et de traitement des résidus d'épuration des fumées d'incinération d'ordures ménagères (REFIOM) de l'UVE

*Rapporteur : David MUNIER, Vice-président en charge de la Valorisation énergétique*

Monsieur le Vice-président expose que la Commission d'Appel d'Offres, réunie le 9 juin 2022, a procédé à l'attribution des trois lots relatifs à l'opération d'enlèvement et traitement des résidus d'épuration des fumées d'incinération des ordures ménagères (REFIOM) de l'Usine de Valorisation Energétique (U.V.E.) de Valserhône.

Il s'agit d'un marché de services passé sous forme d'un accord-cadre mono attributaire conclu sans minimum et avec maximum comme suit :

Lot	Désignation	Minimum	Maximum	Titulaire
1	Valorisation des REFIOM : transport et traitement par un procédé de Valorisation matière	-	4 300,00 t	MINDEST WMS
2	Inertage des REFIOM : transport et traitement par procédé d'inertage suivi d'un enfouissement dans une installation de stockage des déchets dangereux autorisée	-	4 300,00 t	SECHE ECO INDUSTRIES
3	Résidus de sablage des chaudières : transport et traitement par procédé d'inertage suivi d'un enfouissement dans une installation de stockage des déchets dangereux autorisée, ou par procédé de valorisation matière	-	100,00 t	SUEZ RR MINERALS FRANCE

*Monsieur RAVOT interroge s'il y aura une incidence sur la TGAP.*

*Monsieur le Vice-président répond par la négative, car nous réglons déjà la TGAP pour l'UVE.*

5. Projet de création d'un réseau de chaleur depuis l'UVE

*Rapporteur : Michel CHANEL, conseiller délégué aux études et travaux*

Monsieur Michel CHANEL expose qu'un projet de réseau de chaleur pour alimenter depuis l'Unité de Valorisation Énergétique des industriels dans la zone d'activités est à l'étude, notamment pour alimenter une entreprise de sécheur de granulés de bois et permettre l'implantation d'autres entreprises à proximité du Centre administratif et de l'usine.

Il s'agirait de l'amorce d'un projet de plus grande ampleur d'un réseau de chaleur qui pourrait alimenter d'autres bâtiments du Pays Bellegardien.

6. Etude de faisabilité pour la pose de panneaux photovoltaïques sur le site de l'UVE

*Rapporteur : Monsieur le Président*

Monsieur le Président expose que la pose de panneaux fait l'objet du Plan Climat Energie, et qu'il s'agirait d'exploiter l'aire de mâchefers.

La SEM LEA peut être partie prenante. Il s'agit d'un moyen de participer à la transition énergétique.

*Madame DULLART interroge sur l'aspect financier.*

*Monsieur le Président expose que l'énergie serait revendue mais sans doute avec un faible rapport.*

*L'intérêt réside surtout la démarche vertueuse entreprise.*

*Monsieur MASSON expose que la démarche est intéressante pour de l'autoconsommation.*

*Monsieur ARNOULD interroge : le SIVALOR a-t-il envisagé la location de surfaces pour les particuliers ?*

*Monsieur le Président expose qu'il y a de multiples pistes à étudier et que toutes seront exploitées.*

*Monsieur THOMASSET informe l'assemblée qu'une réunion s'est tenue ce jour à la Direction Départementale des Territoires à Bourg en Bresse au cours de laquelle il a été exposé que la surface couverte en panneaux photovoltaïques est en augmentation de 15%.*

7. Information sur l'attribution du marché de transfert ferroviaire des déchets ménagers entre le Quai d'Etrembières et l'UVE

*Rapporteur : Dominique PHILIPPOT, Vice-présidente en charge du Transfert*

Madame la Vice-présidente expose que la Commission d'Appel d'Offres, réunie ce jour, a attribué le marché n°22AOFCS02 relatif au transfert ferroviaire des déchets ménagers entre le quai d'ETREMBIERES (74100) et l'unité de valorisation énergétique (U.V.E) de VALSERHONE (01200) à l'entreprise FORWARDIS SAS (sous-traitant pour la fourniture de traction ferroviaire CAPTRAIN France).

Il s'agit d'un marché de services, passé sous forme d'un accord-cadre mono attributaire conclu avec minimum et maximum comme suit, pour une période ferme de 6 ans à compter du 15 février 2023, soit jusqu'au 14 février 2029 :

Période	Minimum	Maximum
Annuelle	45 000,00 t	65 000,00 t
Durée totale de l'accord-cadre (6 ans)	270 000,00 t	390 000,00 t

## Valorisation matière

### 8. Simplification du geste de tri au 1<sup>er</sup> janvier 2023 : état d'avancement du centre de tri et opérations techniques prévues ; actions de communication et d'animation pour l'extension des consignes de tri

*Rapporteurs : Président et Emmanuel GEORGES, Vice-président en charge de la transition écologique*

Est projeté le film de présentation du futur éco-pôle de la Semine, une référence régionale en termes de valorisation des déchets.

Il regroupe les déchets d'environ 1 million de personnes, représentant 40 000 tonnes par an.

Monsieur le Vice-président relate l'avancée du projet : la construction des bâtiments est en cours et les délais sont respectés.

Sur les installations de matériels, en revanche, il semblerait qu'il y ait deux semaines de retard.

A terme, une centaine de personnes seront employées.

L'entreprise a lancé les recrutements.

*Rapporteur : Marianne DUBARE, Vice-présidente en charge de la Communication et de l'Animation*

Madame la Vice-présidente expose le travail en cours sur la simplification du geste de tri, notamment le travail réalisé avec les E.P.C.I. de notre territoire, à savoir la rédaction de la lettre aux usagers, ses modalités de diffusion, et le mémo-tri qui l'accompagnera.

La démarche de mutualisation se poursuit s'agissant d'une conférence de presse commune, d'un spot radio...

### 9. Possibilités d'évolution des compétences du SIVALOR – retour des E.P.C.I. sur la collecte sélective des points d'apport volontaire

*Rapporteur : Monsieur le Président*

Monsieur le Président expose que Haut Bugey Agglomération (HBA) souhaite modifier le procédé de collecte sélective actuellement en point d'apport volontaire en porte à porte, et ce dès 2023.

Il expose que, par ailleurs, Pays de Gex Agglomération (PGA) déploie des points d'apport volontaire enterrés et semi enterrés. Il rappelle que le SIVALOR n'est pas propriétaire de ces points, bien qu'il en assume la collecte et ses difficultés. Il précise qu'aujourd'hui, la concurrence est plus favorable puisque tout collecteur peut intervenir, alors que par le passé un binôme collecteur-trieur était nécessaire.

### 10. Etat d'avancement de la mise en place d'une collecte sélective des cartons en apport volontaire

*Rapporteur : Emmanuel GEORGES, Vice-président en charge de la transition écologique*

Monsieur le Vice-président expose le projet Coli'nov, né de l'explosion du @commerce en lien sans doute avec la crise sanitaire, et son état d'avancement.

Il s'agit d'une expérimentation sur les communes de Seyssel et Frangy.

L'idée serait de commencer l'expérimentation à la fin de l'année, à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Une rencontre a eu lieu avec CITEO.

Un kiosque à cartons serait disponible 24h / 24.

Les Communautés de Communes du Genevois et Fier et Usses ont déjà mis en place ce dispositif qui rencontre un vif succès.



11. Réseau compost citoyen (RCC) AURA : lancement d'un réseau d'élus pour la gestion de proximité des biodéchets

*Rapporteur : Emmanuel GEORGES, Vice-président en charge de la transition écologique*

Monsieur le Vice-président, après avoir exposé le dispositif, invite les élus à être partie prenante au sein de ce réseau.

**Communication et animation**

*Rapporteurs : Monsieur le Président et Madame Marianne DUBARE, Vice-présidente en charge de la Communication et de l'Animation*

12. Changement d'identité du SIDEFAGE et déploiement de la marque territoriale SIVALOR ;

Madame la Vice-présidente expose qu'afin de prendre en compte le changement d'identité du SIDEFAGE en SIVALOR plusieurs outils de communication sont en cours de modification.

Plusieurs éléments ont été présentés devant la Commission réunie le 2 juin dernier : le toilettage du site internet, un nouveau visuel pour la plaquette institutionnelle, le lifting des pages Facebook et LinkedIn.

Le changement est donc en marche.

Par ailleurs, le SIVALOR a organisé le 14 avril dernier une conférence de presse pour dévoiler sa nouvelle identité.

13. Retour sur la journée du 8 juin 2022 ;

Retour sur le SIVALOR, nouvelle identité du Syndicat, projets et actions du mandat, ...

Monsieur le Président revient sur la rencontre / échanges du 8 juin 2022 entre le Bureau Exécutif et les agents, une rencontre qu'il qualifie d'indispensable et qui a été appréciée de tous.

14. Retour sur les Assises européennes de la transition énergétique – Grand Genève du 31 mai au 2 juin 2022, et le Off : portes ouvertes du CIEL du 4 juin 2022, CSA3D...

Le SIVALOR a répondu présent à cet évènement majeur, aux côtés de la SATOM.

Les coûts ont ainsi pu être mutualisés et le stand a été partagé.

Madame Marianne DUBARE fait un retour sur les animations du stand, qui ont été vivement appréciées des visiteurs : portrait-robot du meilleur trieur, brochettes de fruits, pommes gravées SIVALOR...

En outre, il est à noter que la Commission Communication Animation s'est tenue en dehors des murs de notre établissement, en direct des Assises. Une première...

15. Village du Recyclage et de la Valorisation (VRV) - 7ème édition le samedi 17 septembre 2022.

Madame la Vice-présidente expose que les préparatifs commencent et invite tous les élus à se rendre au SIVALOR à l'occasion de cette journée qui s'inscrit sous le signe de la convivialité.

**La séance est levée à 19 heures 56.**

**Fait à Valsenhône, le 7 juillet 2022**

**Le Président,  
Serge RONZON**